

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 18441 - 72ÈME ANNÉE

Manifestation à La Réunion

Le PCR appelle au succès de la mobilisation du 14 juin contre la loi El Khomri



Engagé depuis le début dans la lutte contre le projet de loi El Khomri dit « loi travail », le Parti communiste réunionnais appelle au plein succès de la manifestation prévue le 14 juin à La Réunion.

« Mardi 14 juin, un défilé a lieu pour protester contre le projet de loi El Khomri. Cela fait plusieurs mois que cette question est en débat. La protestation est à l'origine d'un des plus importants mouvements sociaux en France depuis des décennies. Des secteurs stratégiques sont touchés.

Les mesures prévues dans le projet de loi inquiètent en France, elles sont encore plus graves pour La Réunion, où le chômage atteint près de 30 %, avec près de la moitié de la population rejetée sous le seuil de pauvreté. Le texte permettra notam-

ment aux entreprises de licencier sans problème à la suite d'un simple problème de trésorerie. Il permettra de fait la création d'un Code du travail dans chaque entreprise, ce qui rendra inutiles les conventions collectives. Les conséquences se feront sentir en termes d'allongement du temps de travail, salaires et santé des travailleurs.

La mobilisation des travailleurs contre la loi El Khomri se poursuit avec la même détermination qu'au début. Cela montre l'inquiétude des travailleurs face à cette loi qui re-

met en cause des acquis arrachés de haute lutte.

Aux côtés des syndicats depuis le début, le PCR renouvelle son soutien à la mobilisation contre ce projet de loi dangereux pour les travailleurs de La Réunion. Il souhaite plein succès à la manifestation du 14 juin. Le PCR apportera sa contribution concrète à ce mouvement par la présence de délégations.

*Fait au Port, ce jeudi 9 juin
2016*

Une demande de grâce présidentielle pour pouvoir se présenter à une élection municipale à La Rivière ?

François Hollande se laissera-t-il entraîner dans la combine indigne de Claude Hoarau ?

Le Journal de l'île a publié hier un article au sujet de la création d'une 25e commune à La Réunion : La Rivière. Il estime que cette décision pourrait être prise l'année prochaine. Si telle était le cas, cela supposerait des élections municipales anticipées en 2018 au lieu de 2020, car il serait peu probable de laisser s'écouler un délai de trois ans entre le décret de création d'une commune et son application.



une décision allant dans le sens de Claude Hoarau. Mais pour l'honneur de tous les militants communistes, ces membres n'ont pas capitulé, ont décidé après avoir analysé la situation, et ont pris les sanctions qui s'imposaient.

L'article publié hier par le JIR permet donc d'apporter un éclairage sur les véritables raisons de cette indiscipline. Il donne aussi un élément de réponse à cette question : pourquoi Claude Hoarau n'est jamais venu à une manifestation contre la loi El Khomri ?

La manipulation révélée

Cet éclairage révèle la manipulation subie par des camarades du Sud. Ils sont utilisés pour satisfaire une ambition personnelle : être candidat à une élection municipale en 2018.

Nul doute que l'attitude de Claude Hoarau décrite dans l'article du JIR ne manquera pas d'inspirer Cyrille Hamilcaro. En cas de victoire de la droite en 2017 à la présidentielle, le chef de l'État sera de sa tendance politique. Il ne fait donc guère de doute qu'il accordera sa grâce à Cyrille Hamilcaro, condamné à la même peine que Claude Hoarau. Rappelons que si une municipale a lieu à La Rivière en 2018, une autre se tiendra à Saint-Louis en même temps.

Peut-on imaginer qu'un président de la République puisse se compromettre dans une pareille combine indigne de son rang ?

Le Journal de l'île a donné la parole à Claude Hoarau qui annonce qu'il se verrait bien candidat aux élections municipales de 2018 à La Rivière. Compte-tenu de sa condamnation définitive à 5 ans d'inéligibilité en 2015, c'est impossible à moins d'une éventualité : la grâce présidentielle.

Le JIR laisse entendre que Claude Hoarau serait proche de Marc Vizy, conseiller du président de la République pour l'outre-mer.

Pour les Réunionnais, en particulier les communistes, les raisons de la trahison de Claude Hoarau en pleine bataille des élections régionales apparaît donc au grand jour. Il est facile de comprendre son empressement à vouloir imposer à tout prix, y compris celui de la trahison, le soutien du PCR à la liste conduite par Huguette Bello au second tour. C'était en effet la liste représentant le gouvernement socialiste, soute-

nue par l'Élysée.

Retour sur les faits

Rappelons que conformément aux statuts co-écrits avec Claude Hoarau et votés par Claude Hoarau lors du dernier Congrès du PCR, le Conseil politique est la seule instance du Parti communiste réunionnais habilitée à donner des consignes de vote. Pour le second tour des régionales, cela a été fait le 9 décembre au soir.

Mais avant que cette décision soit prise, un communiqué de l'ancienne section de Saint-Louis, et une prise de parole publique de Fabrice Hoarau, ancien co-secrétaire général du PCR, avaient donné une consigne de vote avant toute décision du Parti. Le but était clairement de faire pression sur les camarades pour obtenir

Édito

La Réunion dépassera le million d'habitants à cause de la crise à Mayotte

L'INSEE a publié hier le bilan démographique de La Réunion. Il fait apparaître la poursuite de la transition démographique de notre île. Malgré une surmortalité chez les hommes, et une mortalité infantile deux fois plus importante qu'en France, la différence entre le nombre des naissances et des décès avoisine les 10.000. L'émigration provoquée par le chômage massif freine quelque peu la croissance démographique. La Réunion comptait 843.500 habitants au 1er janvier 2015, contre à peine 250.000 en 1946 quand elle est devenue un département français. Au rythme actuel, elle continue de se rapprocher du million d'habitants. Ces 25 prochaines années, la population continuera d'augmenter, ce qui est une des données essentielles sur laquelle doit s'appuyer les décisions. Mais cette croissance pourrait bien être plus rapide que prévue.

En effet, cette croissance démographique pèsera encore plus lourd à Mayotte, le département français le plus proche de La Réunion. Estimée aujourd'hui à 250.000 habitants « officiels », sa population doublera en une génération pour atteindre 500.000 habitants aux environs de 2050, sur une superficie 6 fois plus petite que La Réunion.

Pour s'en rendre compte, on peut rapporter cette évolution au territoire de Saint-Paul et de Saint-Denis. Actuellement, les deux communes les plus peuplées de La Réunion comptent ensemble 250.000 habitants. Peut-on imaginer qu'elles en accueillent 500.000 dans une généra-

tion ?

Le doublement inévitable de la population de Mayotte rend illusoire l'idée d'une solution uniquement mahoraise aux problèmes qui déchirent l'île aux Parfums. Avec 250.000 habitants, elle est au bord de la guerre civile. En effet, la CGT annonce que 800 enseignants ont demandé à être rapatriés en France la rentrée prochaine à cause du climat d'insécurité. Des barrages sont dressés pour rançonner les automobilistes. Des maisons sont brûlées et leurs habitants sont contraints de trouver refuge sur une place de Mamoudzou. À ce rythme, l'explosion sociale surviendra bien avant le doublement de la population de Mayotte.

La Réunion est le département français le plus proche de Mayotte, et les Mahorais sont des citoyens français comme les Réunionnais. Rien ne les empêche de venir vivre à La Réunion pour fuir une île où la situation est si tendue. Cela pose de nouveau la question de l'accueil de milliers de Mahorais qui viendront vivre à La Réunion, et cela bouleverse les prévisions démographiques. Car avec ce déplacement de population, La Réunion comptera bien plus qu'un million d'habitants.

J.B.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
71^e année
Directeurs de publication :
1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany
Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ;
1991 - 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX
Rédaction
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29
E-mail : redaction@temoignages.re
SITE web : www.temoignages.re
Administration
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23
E-mail Avis, Abonnement : avis@temoignages.re
E-mail Publicité : publicite@temoignages.re

Bulletins contre les armes ?

Sarkozy a passé une journée à La Réunion. Il a été présenté comme chef d'un parti politique français, à la recherche d'une nouvelle légitimité présidentielle. Un peu avant lui, Alain Juppé, adhérent de ce même parti, était venu présenter sa candidature. Ils ont eu toutes les attentions des médias. D'autres visites sont à prévoir.

Que peut-on apprendre de ces visiteurs qui postulent au titre de Président de la République Française pour un mandat qui les amèneront jusque 2022 ? Les décisions qui seront prises durant ces 5 ans auront des répercussions sur des générations. Puisqu'ils viennent solliciter les suffrages des Réunionnais, ne nous gênons pas pour les interroger et obtenir des réponses claires sur leurs intentions. Après tout, nous sommes en Démocratie.

Par exemple, Sarkozy a déclenché la guerre en Libye (1). A ce propos, Alain Juppé a déclaré, il y a 4 mois, « oui, c'est un fiasco et un chaos » (2). Pourtant, il était ministre des affaires étrangères de Sarkozy à cette époque. Est-ce un crime de lèse-majesté que les Réunionnais leur demandent d'être plus clairs et ne pas mentir au peuple ? Allez-vous voter pour des personnes qui tombent sous le coup du Tribunal Pénal International pour crime de guerre ?

Cela fait penser à Colin Powell, Secrétaire d'Etat à la Défense sous George Bush, qui reconnaît dans un livre (3) qu'il avait menti à l'ONU : Saddam Hussein n'avait pas d'armes de destruction massive. Alors que les décisions de ces dirigeants politiques ont conduit au désastre et à désolation, en Irak et en Libye, ils lavent leur conscience en public. En toute impunité. Quant à Hollande, il voulait la Syrie et la tête de Assad. Sans la volte-face d'Obama, au dernier moment, la France aurait été la première à bombarder (4).

Dans le même temps, ces dirigeants de grandes puissances militaires sont incapables de retrouver deux centaines de lycéennes que Boko Haram a kidnappées, en Afrique. Le monde entier avait relayé la communication de Mme Obama « Bring-BackOurGirls » (5). Trois mois après, son mari a organisé un sommet pour 40 chefs d'Etat d'Afrique ; il n'y a pas eu un seul mot de compassion pour ces filles (6). Vous avez compris la logique ?

Enfin, il est dit que la puissance de feu de ce groupe dangereux utilise majoritairement des armes de technologie française. Que pensent les chercheurs de voix ? Dernière interrogation : la prospérité de l'industrie militaire (7) peut-elle se passer de conflits armés et des tueries ? Si

le Président de la République, chef des armées, est solidaire des industriels de l'armement, alors ne devrions-nous pas être solidaires des victimes des armes ? Avec des bulletins, c'est possible.

**Ary Yée Chong Tchi Kan,
Fraternité Réunionnaise**

Références :

(1) legrandsoir.info : « la guerre libyenne de Sarkozy », Robert Harnois (29.06.2011)

(2) algerie1.com : « l'intervention militaire en Libye, un fiasco, selon Alain Juppé », Hakim Megatli (2.2.2016)

(3) tempsreel.noulobs.com : interview exclusive : « Colin Powell : comment la CIA m'a trompé » (3.3.2013). Son livre: "J'ai eu de la chance" Ed. Odile Jacob.

(4) tempsreel.nouvelobs.com : interview exclusive : « Comment Hollande avait prévu de frapper la Syrie », Vincent Jauvert (29.9.2013)

(5) Michele Obama : « Bringbackourgirls » (10.5.2014), relayée à La Réunion par la Députée Monique Orphé et autres consœurs, le 12 mai. Silence complice depuis 2 ans.

(6) Obama accueille le Sommet des chefs d'Etat africains (4-8.8.2014)

(7) europe1.fr : « l'industrie de l'armement reste en plein boom » : « 7,5 milliards euros, en 2014 », « le meilleur niveau depuis 10 ans ».

Procès de Brock Allen Turner, jugé coupable de viol, condamné à seulement six mois de prison

« C'est un prix excessif à payer pour vingt minutes d'action dans une vie de plus de vingt ans »

Voilà ce que le père d'un violeur a pensé suite à un verdict, plus que clément pour un viol perpétré par un jeune blanc, étudiant d'une université réputée des États-Unis, lors d'une soirée arrosée, sur une jeune fille inconsciente près d'une poubelle. Six mois de prison, dont trois de sursis en cas de bonne conduite, et trois ans de mise à l'épreuve, pour le viol.

Le jeune homme, Brock Allen Turner, risquait jusqu'à quatorze ans de prison pour viol. Le procureur avait requis six ans. Mais le juge Persky a jugé qu'une peine plus lourde que les six mois qu'il a décidé « aurait un impact sévère sur lui ».

Et la victime qui a subi, vécu ce viol, quel prix auront, pour elle, ces

fameuses vingt minutes. ?

En vingt minutes ce jeune homme lui a pris sa valeur, son énergie, détruit sa confiance en soi, a détruit son avenir. Et la seule préoccupation pour ce juge et la défense du violeur était de savoir ce que la victime portait ce soir-là

Et voilà, une fois encore, c'est la faute de la femme. Une idée, hélas, encore largement partagée partout dans le monde et jusque chez nous. Combien de « ti fiy la, la rodé » entendons-nous lors de tels évènements chez nous.

Nous ne nous attarderons pas sur un autre aspect, qui a son importance aux USA, le jeune homme est blanc, membre de la classe aisée car capable de se payer des études à

l'université de Stanford. Il est aisé d'imaginer le verdict, s'il était noir et pauvre !

Qu'importe la couleur, c'est cet acte barbare qu'est le viol qu'il nous faut anéantir. La femme n'est pas un objet mais un être humain qui doit pouvoir vivre sa vie, porter les vêtements de son choix, choisir son partenaire e sans qu'un homme ne vienne lui dicter sa loi par la violence : coups, viol, assassinat...

Les marches blanches n'y feront rien ! Il nous faut éduquer toute la société et ce, dès le plus jeune âge apprendre le respect de l'autre, masculin ou féminin.

Melkali

Billet philosophique

Qui cultive l'esprit de la résistance réunionnaise ?

Dans le cadre d'une réflexion philosophique, ne faut-il pas tirer des enseignements de l'édition 2016 de la célébration réunionnaise de la Semaine Européenne du Développement Durable qui vient d'être organisée par des dizaines d'institutions et organisations de la société civile ? Sans doute car c'est un problème fondamental pour l'avenir de notre peuple comme pour l'humanité. Mais qu'en font les irresponsables politicien-ne-s au pouvoir à La Réunion et en France ?



Une pause des participants à la rando-vélo de samedi dernier entre Bras-Panon et Salazie, où un lien a été fait par les organisateurs entre la valorisation des déplacements à vélo et de la culture de notre Histoire.

Lors d'un goûter-philo animé par le Cercle Philosophique Réunionnais au Port le 1er juin dernier avec une trentaine de personnes de tous âges, il a notamment été souligné qu'il n'y aura pas de développement durable de La Réunion sans une remise en cause de tout le système économique, social, environnemental, culturel, institutionnel et international en place. Et les 6 conditions du développement durable évoquées furent donc les suivantes : «une économie sociale et solidaire; une société équitable; le respect de notre environnement; le respect et la valorisation de notre interculturelité spécifique réunionnaise; une gestion démocratique de notre société; un co-développement régional solidaire de La Réunion avec les peuples frères de l'océan Indien».

D'où l'importance d'avoir une vision globale pour mettre en œuvre un autre modèle de développement que celui en place, qui est insoutenable. Mais une 7ème condition a

aussi été exprimée : celle de mettre un terme à l'indifférence à ce sujet.

«Fé pété !»

En tout cas, lors des "Rencontres de l'Éducation à l'Environnement et au Développement Durable" (EEDD) organisées du 1er au 3 juin à Hell-Bourg par le Conseil de la Culture, de l'Éducation et de l'Environnement (CCEE), les participants ont fait part de nombreuses idées très intéressantes pour aller dans ce sens. Et leur appel à la responsabilité réunionnaise correspondait à un message porté par une grande affiche dans la salle qui appelait le public à «libérer la terre réunionnaise». Comme l'ont dit plusieurs intervenants, cette libération du pays passe notamment «par des choix politiques pour éviter les découragements» (Dominique Carrère) et par la prise de conscience que «nous sommes toutes et tous potentiellement des politiques pour de-

venir des décideurs» (Patrice Payet). Une experte universitaire, venue de France pour participer à ces échanges (Dominique Cotte-reau), a conclu son intervention en félicitant cet intervenant en déclarant : «vive la philosophie réunionnaise ! Fé pété !»

«Notre esprit de résistance»

Dans le but de donner un contenu concret au «temps des engagements» de ces rencontres afin d'agir ensemble «pou mazine nout domin», dès le lendemain a été organisée une randonnée à vélo de 20km environ entre Bras-Panon et Salazie. Et outre les charmes paysagers dont ont bénéficié à cette occasion les cyclistes, ceux-ci ont également reçu des informations sur les atouts de notre histoire grâce à nos ancêtres esclaves marrons comme Anchaing, dont un piton porte le nom dans ce cirque.

Quelques heures plus tard, un documentaire a été diffusé par une chaîne de télévision sur les combats des résistants anti-nazis pendant la seconde guerre mondiale et l'un d'eux, après avoir cité plusieurs philosophes pour une France libre, a déclaré : «nous avions peu d'armes mais notre arme principale c'est notre esprit et donc notre esprit de résistance». D'où la question que l'on peut se poser 70 ans après à La Réunion : qui cultive l'esprit de la résistance réunionnaise dans notre pays et qui préfère y cultiver l'esprit de la résignation, de la passivité, de l'indifférence face au système néo-colonial en place ?

Roger Orlu

Oté

La solidarité avèk Madagaskar : avan, nou nora gingn la ont pou sa, zordi la ont koshon la manjé !

Moin la lir dann Témoignaz yèr in l'artik dsi la fain dann sid Madagaskar. I paré shak ané kan i ariv lo sézon sèch lo sid lé ménasé par lo mank de manjé é i paré, selon lo komité d'solidarité, Madagaskar sé inn an parmi tout bann péi k'i soufèr lo plis lo mank de manjé. Konm d'abitid sé bann zanfan é bann vyèy pèrsonne k'i soufèr lo plis kan la séchrès i ariv.

Bien sir la pa arienk la séshrès k'i fé déga konmsa nana osi la koripsyon k'i fé ké l'èd internasyonal lé détourné ; nana osi bann dahalo, bann bandi armé k'i vol lo bétaye par troupo antyé épi lo bann rékolt é anplis i asasine demoun. Ni pé dir osi na poin in pouvoir for pou fé règn la pé, l'ord é pou lite kont la koripsyon é bann bandi armé. Tousa lé vré, mé tousa i doi pa angant lo moun pou abandone lo pèp Madagaskar .

Pars lé kant mèm posib fé sirkile konm k'i fo l'ède imanitèr. Par koman ? Pars nana bann z'asosyasyon imanitèr k'i distribyé l'ède dann bann vilaz é la plipar d'tan i pé an avoir konfyans dan zot : kisoï bann z'asosyasyon krétyène, kisoï ankor bann asosyasyon indépandan par raport lo gouvèrnman-i apèl sa bann z'ong (organizasyon non gouvèrnmantal), kisoï ankor d'ot kanal de moun bon kèr.

Sa i pé pa éskiz nout konsèy départmantal, nout konsèy zénéral é nou mèm bann rényoné k'i donn in pa in kou d'min nout frèr malgash. La COI osi nana kant mèm son kou d'min pou doné. Pou kosa, Pars partou lo moun la faim é zot la bézoin k'i ède azot, i fo èd azot . Arzout avèk sa, ède azot zordi, sé ède anou domin kan nou nora koté nou in péi avèk 55 milyonn moun si nou la pa très in toil d'amityé avèk zot zordi koman nou va fé domin kan zot sar fine ariv a ète inn grann puisans ?

Kèl rol nou nora si ni gingn mèm pa aport in pé nout solidarité dann lo tan difisil. Avan nou nora gingn la ont pou sa ! Zordi, konm di lo kont, la ont koshon la manjé.

Justin

Mète pa lo shat pou vèy sosis ! - In kozman po la rout

I di osi : « i mète pa lo shien pou manz la grès » osinonsa « i mète pa lo shat pou vèy do-lé ». Na in provèrb fransé k'i di : « I fé pa rant lo lou dann park mouton ». Lo sans prop lé fasil pou sézi mé lo sans figiré ? Sinploman i fo méfyé sak i pé port danzé dsi out z'intéré é sirtou i fo lès ali dann in l'androi li lé lo moin danzéré ké posib. Souvan défoi, ou i oi lo danzé kan li lé la, ou i gingn pa oir ali do loin. Poitan sé do loin k'i fo rokonète ali. I di pa : « I vo myé prévnir ké gèrir ». Ala in provèrb mi trouv lé valab é poitan, mèm si li lé sinp, li lé pa fasil pou apliké. Ni retrouv san tardé !